



Brevet : Des inégalités persistantes

Les inégalités sociales de réussite se maintiennent au brevet. C'est le principal enseignement de la nouvelle Note de la Depp (division des études du ministère de l'éducation nationale) publiée le 31 mars. Avec 87% de reçus le brevet passe un nouveau cap. La réforme de l'examen promet de nouveaux sommets. Réduira-t-elle les inégalités ? Avec 87.3% de reçus, le brevet 2016 a franchi un nouveau record, finalement peu mis en avant par le ministère. Rappelons que le taux de réussite était de 78% en 2003, 82% en 2007, 85% en 2014 et 86% en 2015. Au total, 712 539 jeunes ont été reçus au brevet en 2016 sur 816 051 candidats. Un collège "unique" divisé en deux séries... Cette moyenne cache d'importantes inégalités. On pourrait s'attendre à avoir un diplôme unique pour un collège unique. Mais il n'en est rien. Comme il y a des classes de collège "normales" et des classes "pré professionnelles", il y a aussi deux brevets. 753 000 candidats étaient inscrits à la "série générale" du brevet. 81 000 se sont présentés à la "série professionnelle". Or on compte 88% de reçus en série générale contre seulement 81% en série professionnelle. L'écart est significatif. La principale différence entre les deux séries est sociale. Mais, dès le collège, l'inégalité sociale est doublée d'une séparation de filière scolaire, ce qui limite quelque peu l'idée du "collège unique". Les élèves de série générale proviennent généralement des classes de 3ème et ceux de série professionnelle des classes de prépa-pro et de l'enseignement agricole. Entre ces deux séries, la différence est sociale. "Si un élève sur deux en série professionnelle est d'origine sociale défavorisée, seulement un tiers des élèves qui se présentent à la série générale est issu d'un milieu défavorisé. À l'inverse, un quart des élèves qui se présentent à la série générale est d'origine sociale très favorisée, mais ce n'est le cas que de 6 % des candidats à la série professionnelle", écrit la Depp. La classe sociale commande la réussite au brevet. Si on cumule les effectifs de deux séries, il apparaît clairement que la réussite au brevet dépend de l'origine sociale, du genre et de l'âge. "La quasi-totalité (97 %) des enfants issus d'un milieu très favorisé obtient le brevet. En revanche, le taux de réussite est inférieur de 18 points parmi les candidats issus de milieu défavorisé. La proportion de candidats obtenant une mention « Très bien » ou « Bien » varie également fortement selon l'origine sociale des candidats : près de six candidats sur dix (55 %) issus d'un milieu très favorisé décrochent l'une de ces mentions. C'est le cas de trois candidats sur dix (28 %) pour ceux d'origine sociale moyenne et de deux candidats sur dix (18 %) pour ceux issus d'un milieu défavorisé", écrit la Depp. Le genre est aussi un marqueur. "Les filles réussissent à nouveau mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Dans la série générale, 91 % des filles obtiennent leur diplôme. C'est 6 points de plus que les garçons", note la Depp. En série professionnelle, l'écart est de 4 points. L'âge joue aussi un rôle : en série professionnelle deux tiers des candidats ont au moins un an de retard contre moins de 20% en série générale. L'épreuve de maths est la moins réussie. Selon la Depp, l'épreuve de maths reste la moins réussie du brevet avec la moitié des candidats en série générale ayant moins de 10 sur 20. En série professionnelle, la moitié a moins de 9/20. "En français, un élève sur deux a 11,5/20 ou plus dans la série générale et 10/20 ou plus pour la série professionnelle. En histoire-géographie - enseignement moral et civique, les résultats sont meilleurs pour les deux séries : la moitié des élèves obtient 12/20 ou plus", note la Depp. Compte tenu du mode de calcul de l'examen de 2016, qui inclut aussi le contrôle continu, "les élèves qui ne décrochent pas leur diplôme obtiennent des notes moyennes aux épreuves finales assez basses : 3,4/20 en mathématiques, 6,3/20 en français et 6,8/20 en histoire-géographie - enseignement moral et civique". Un nouvel examen en 2017. Un nouvel examen entrera en vigueur avec la session 2017. L'ancien brevet n'avait pas su choisir entre la validation du socle et l'examen final puisque la réussite dépendait des deux. Le nouveau brevet ne choisit pas non plus. Mieux, pour faire bonne figure, on lui a ajouté quelques disciplines en examen final. Entre logique disciplinaire et socle, le ministère a réussi à construire un petit monstre bureaucratique. Dorénavant il y aura deux cas de figure. Les élèves moyens qui auront validé le socle partiront au brevet avec 320 sur les 350 nécessaires pour avoir le brevet. Les épreuves finales seront une simple formalité. Le taux de réussite pourrait connaître encore un nouveau sommet. Par contre les élèves faibles devront subir des épreuves finales beaucoup plus complexes. A commencer par la soutenance orale d'un EPI ou d'un parcours devant un jury composé de deux enseignants de l'établissement entre la mi avril et le dernier jour des épreuves de l'examen. Suivront des épreuves écrites portant sur 7 disciplines au lieu de 3 : les maths, les SVT, la physique-chimie, la technologie, le français, l'histoire-géographie et l'EMC. Le brevet précédent ne concernait que les maths, le français, l'histoire-géo et l'instruction civique. Les épreuves



commencent par 3 heures de maths et de sciences. Le deuxième jour de l'examen est consacré à 5h15 d'épreuves pour le français, l'histoire-géo et l'EMC en deux blocs. Au final, le ministère a accouché d'un monstre. Et surtout d'un monstre inutile. Le brevet ne sert à rien, puisqu'il ne joue aucun rôle dans l'orientation et qu'il n'est pas reconnu par les entreprises. Est-il alors nécessaire d'imposer à 800 000 jeunes et des dizaines de milliers d'enseignants 8 heures d'examen, des jeux de copies sophistiqués pour un résultat couru à l'avance ? Faute d'avoir su trancher entre validation du socle ou examen final, on peut dès maintenant s'interroger sur l'avenir de ce nouveau brevet. François Jarraud Note Depp Un nouveau record en attendant un nouveau brevet